Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202603-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU [illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
30 Juin 2026

N°30.06.2026.03

OBJET :

Subventions 2026 aux associations

Date de convocation :
24 Juin 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	6
Nombre de pouvoirs :	6

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le trente Juin à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme COCOUAL Marie-Laure, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.

Etaient absents excusés : , M CAM LE NY Maël, M GESTIN Philippe, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu, Mme LE BELLEC Joane.

Pouvoirs :
M CAM LE NY Maël donne pouvoir à Mme GUILLOU Laurette
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M ALLAIN Frédéric
M PETIT Frédéric donne pouvoir à M LE MEN Bruno
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin
Mme LE BELLEC Joane donne pouvoir à M FÉREC Thomas

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que les commissions ont examiné les demandes de subventions déposées par les associations.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Attractive du 10 juin 2026 qui propose une enveloppe de subventions de 28 665€ (hors subvention au Bagad Brieg déjà versée),

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Solidarité du 15 juin 2026 qui propose une enveloppe de subventions de 11 284 € ;

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres :
- De répartir une enveloppe globale de subventions de 39 949€ € entre 47 associations, comme suit :

Subventions 2026	
ASS. SPORTIVE DU COLLEGE PIERRE STEPHAN (UNSS)	800 €
ASS. SPORTIVE DU COLLEGE SAINT PIERRE UGSEL	600 €
BOUGE TOI	200 €

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202603-DE

PAOTRED BRIEC FOOTBALL	3 100 €
CYCLO CLUB BRIEC PAYS GLAZIK	200 €
GALOUPERIEN	500 €
HANDBALL Club Briécois	5 000 €
JUDO CLUB BRIECOIS	1 500 €
LOUSTIC'BAD GLAZIK (BADMINTON)	1 300 €
Raquette club de Briec	1 800 €
AES Pays Glazik IME (sport adapté)	500 €
FAIRE SON CHEMIN (circuits de randonnée)	500 €
TENNIS CLUB DE BRIEC	2 000 €
GLAZIK GYM	1 500 €
HANDISPORT CORNOUAILLE QUIMPER	200 €
PETANQ PLIJADUR AN EDERN (Pétanque)	115 €
LES ARCHERS GLAZIK	1 000 €
BRIEC GLAZIK ATHLETISME	1 500 €
BAGAD BRIEC	*déjà versé (12500€)*
CHORALE MOUEZIOU GLAZIK	50 €
LES AMIS DE SAINT VENEC	200 €
LES IMPROETIQUES	250 €
CLIN D'ŒIL GLAZIK	400 €
COLLEGE PIERRE STEPHAN	500 €
DIV YEZH BRO C'HLAZIG	600 €
IFAC - campus des métiers	200 €
COMITE DES FETES FEST'Y BRIEC	4 500 €
BRIEC 2000	950 €
AMICALE DU PERSONNEL DU CANTON DE BRIEC	4 434 €
CLUB DE L'AMITIÉ	1 000 €
ENSEMBLE AVEC AINES	1 000 €
LEUCEMIE ESPOIR (Céline et Stéphane)	250 €

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202603-DE

Association des 3 résidences centre hopistalier intercomunale de Cornouaille	100 €
ADS Montagnes noires	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	400 €
FORCE T Briec Pays Glazik	250 €
ENFANCE ET PARTAGE DU FINISTERE	250 €
ASP ARMORIQUE	250 €
PREMAS BREIZH	250 €
SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS	250 €
GAB 29	150 €
SOLIDARITE PAYSANS BRETAGNE	250 €
ASS. DES DONNEURS DE SANG DU PAYS GLAZIK	250 €
PREVENTION ROUTIERE	250 €
BRETAGNE VIVANTE	150 €
EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	150 €
AAVVIF Pluguffan	250 €
TOTAL =	**39 949 €**

Fait et délibéré le 30 Juin 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260630-3006202603-DE